

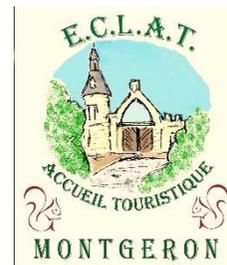
# AGENDA 2024 - 2025

Samedi 11 Janvier	Galette des Rois
Dimanche 26 janvier	Spectacle les Souliers Rouges Casino de Paris
Samedi 15 février	Magie au Double-Fond
Lundi 3 mars	Assemblée Générale
Mardi 4 mars	Concert de piano
Jeudi 13 mars	Musée Clémenceau
Dimanche 23 mars	<b>Spectacle Sarah Bernhardt (dernière minute, Annulé par le théâtre)</b>
Jeudi 10 avril	Musée de la Marine
Mercredi 14 mai	Château de Rambouillet
Vendredi 30 mai	Une journée à Sancerre
Mercredi 18 juin	Safari et zoo de Thoiry
Du 22 au 27 juin	Voyage Jersey - Guernesey

## RAPPEL

Seules les personnes à jour de leur cotisation peuvent s'inscrire aux sorties.

Bulletin composé, édité et imprimé par l'association E.C.L.A.T.  
Directrice de la publication Arlette SCHNEIDER



# E.C.L.A.T.

## ENTENTE CULTURE LOISIRS

### ACCUEIL TOURISTIQUE

Association Loi de 1901

## LE BULLETIN

Des adhérents de l'association E.C.L.A.T.  
N° 82 Décembre 2024



Franchissons le seuil de cette porte, 2025 vous attend  
avec ses sorties, ses séjours et ses rencontres.

## BONNE ANNEE 2025

64 avenue de la République 91230 Montgeron - 01 69 83 13 41

Du mardi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30

Le samedi de 10 h à 12 h 30

N° d'appel du portable lors des sorties : 06 17 19 10 56

E-mail : [contact@otmontgeron.com](mailto:contact@otmontgeron.com)

Site Internet : <http://www.otmontgeron.com>

Chères Adhérentes, Chers Adhérents,

En ce début d'année, toute l'équipe de bénévoles de l'association E.C.L.A.T. se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux, de santé, de joie et de sérénité, pour vous et vos proches.

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre fidélité et votre enthousiasme. Grâce à vous, toutes nos sorties du dernier semestre 2024 ont affiché complet, preuve de votre attachement à nos activités. Nous espérons que les nouvelles propositions, détaillées dans ce bulletin, rencontreront le même engouement.

Vous avez peut-être remarqué une nouveauté dans notre vitrine ? Depuis quelques semaines un écran dynamique attire les regards des passants en diffusant des informations touristiques ainsi que des actualités culturelles et artistiques, comme les expositions organisées dans notre local. Ce support est visible de 14h30 à 20h30 du mardi au vendredi et de 10h à 20h30 le samedi. Conformément à nos statuts, nous ne communiquons pas sur nos activités qui restent exclusivement réservées à nos adhérents.

A l'intérieur de notre local, un autre écran retrace le passé de Montgeron à travers une collection d'anciennes cartes postales. Une belle façon de plonger dans l'histoire de notre ville.

Ces initiatives numériques, portées par l'engagement collectif de notre équipe, témoignent de notre créativité pour moderniser nos communications et valoriser notre patrimoine. Un grand merci à tous les bénévoles qui assurent le fonctionnement de ces écrans durant les permanences.

Toujours dans un esprit d'innovation et de service, nous réfléchissons à d'autres idées et vous tiendrons informés de nos avancées ! Si vous en avez elles seront les bienvenues.

Nous espérons que vous serez toujours aussi nombreux à apprécier notre programme d'activités, contribuant ainsi à faire de cette nouvelle année une réussite collective et conviviale.

Bien à vous,  
Arlette Schneider

***Des nouvelles de Monique CULOT.***

***Notre fidèle bénévole qui s'occupe depuis plus de 30ans des sorties de notre association a été victime d'une mauvaise chute. Elle a subi une opération et se trouve actuellement dans un centre de rééducation.***

***Nous lui souhaitons un bon rétablissement et espérons la revoir bientôt parmi nous.***

**INSCRIPTIONS AUX SORTIES**

**Les sorties sont exclusivement réservées aux adhérents à jour de leur cotisation.** Pour toute sortie, vous devez vous inscrire auprès de l'accueil ou par écrit. Nous n'accepterons par téléphone que les inscriptions en liste d'attente. Toute inscription ne sera considérée comme ferme et définitive qu'après règlement de la totalité du montant correspondant, c'est pourquoi des espèces ou un chèque vous seront demandés lors de l'inscription.

**Pour les sorties dont le montant est inférieur à 100 € vous pouvez verser un acompte forfaitaire de 30 € ou payer immédiatement la totalité.**

**Pour les sorties dont le montant est supérieur à 100 €, un acompte de 30 % (montant arrondi) sera possible ou versement de la totalité.**

**Dans certains cas, lorsque les prestataires l'exigeront ce taux pourrait-être porté à 50 %.** **Le solde devra obligatoirement être payé un mois avant la sortie.** Les chèques remis sont immédiatement encaissables. Si vous souhaitez régler en espèces, nous vous remercions de faire l'appoint, dans la mesure du possible, car nous ne disposons que de peu de monnaie.

En raison des frais inhérents au dispositif des cartes bancaires, il ne nous est pas possible de vous proposer ce mode de paiement.

**FRAIS D'ANNULATION**

Pour les sorties ne faisant pas l'objet d'un contrat avec des prestataires (exemple : sortie spectacle), et si l'association n'est pas en mesure de revendre les places ou de se faire rembourser le montant de la sortie, il sera conservé le montant ci-après :

- de 20 à 10 jours avant la date : 30% du tarif
- de 9 à 2 jours avant la date : 70% du tarif
- la veille ou le jour même : 100% du tarif.

Pour les sorties et voyages faisant l'objet d'un contrat avec des prestataires incluant des conditions d'annulation, celles-ci s'appliquent en lieu et place de celles ci-dessus. Ces conditions seront communiquées sur demande aux participants dès l'inscription ferme.

**L'association se réserve le droit d'annuler toute sortie du fait d'un nombre insuffisant de participants ou toute autre raison de force majeure, dans ce cas les sommes versées seront restituées aux personnes inscrites.**

**POURBOIRES :**

Les règles comptables exigeant des justificatifs, il nous est impossible d'inclure dans nos tarifs le montant des pourboires aux chauffeurs ou autres... qui sont laissés à votre convenance lors de nos sorties ou spectacles.

**COTISATIONS**

Pour vous inscrire à nos sorties, vous devez être à jour de votre cotisation dont le montant par personne est le suivant jusqu'au 31 Décembre 2025 (valable pour l'année civile).

- 20 € par adulte (>15 ans)
- 7 € de 11 à 15 ans,
- gratuit jusqu'à 10 ans inclus.

La cotisation vous permet de recevoir bulletins, flashes infos... et de participer aux manifestations réservées aux adhérents.

**Projets de sorties et voyages pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2025**

- Versailles et le Grand Trianon en septembre.
- Les vendanges à Montmartre début octobre.
- Visite de l'Abbaye de Port-Royal.
- Visite du village de Renoir à Essoyes dans l'Aube.

**Expositions dans les locaux en 2025**

- Du 2 au 30 janvier, présentation des photos du Club photos.
- Du 3 au 27 février, aquarelles de Madame Lheureux Séverine.
- Du 3 au 29 mars, exposition de Madame Annick Vaysse.
- Du 1<sup>er</sup> au 29 avril, exposition de Madame Patricia Bruine.
- Du 2 au 31 mai, exposition de Madame Nathalie Daguët.
- Du 3 au 28 juin, présentation du travail de Monsieur Alain Chatel.

**Du côté de la Société d'Histoire Locale**

- Mercredi 12 mars à 14h30 à la Maison de l'Amitié, conférence de Marc Vaution « l'Amérique indienne ».

- Mercredi 30 avril à 14h30 à la Maison de l'Amitié, conférence de Alain Senée « un résistant montgeronnais des ateliers SNCF de Villeneuve-St-Georges ».

Mercredi 14 mai à 14h30 à Athis-Mons Maison de la Banlieue et de l'Architecture, exposition « le travail en banlieue ».

- Mercredi 11 juin, Sortie de la journée à Milly-la-Forêt (visite de la maison musée de Jean Cocteau et du conservatoire national des plantes médicinales).

**Art floral**

En raison du peu de personnes inscrites le samedi, il n'y aura désormais plus qu'une seule séance le vendredi qui se tiendra de 14h à 17h dans la grande salle de réunion du Nouzet à Montgeron, 115 Route de Corbeil.

**Samedi 11 janvier****Galette des Rois**

Notre traditionnelle galette se déroulera à partir de 14h30 dans la salle polyvalente du centre Saint-Exupéry, 2 rue du Docteur Besson à Montgeron. (Bus P - station Croix Saint-Marc).

**Dimanche 26 janvier****Spectacle « les souliers rouges »**

**RAPPEL** - Un spectacle musical au Casino de Paris écrit par Marc Lavoine et composé par Fabrice Aboulker, adapté du conte d'Andersen, raconte l'histoire d'Isabelle qui rêve de devenir danseuse étoile.

Tarif : 95 €

Départ 12H45 Devant Super U - 12H50 Centre commercial La Forêt.

**COMPLET : Inscription possible en liste d'attente.**

**Samedi 15 février****Magie au « double fond »**

Un lieu magique de la capitale situé sur une adorable petite place dans le Marais.

Le Double Fond est un théâtre dédié à la magie : au bar les serveurs sont des magiciens et au sous-sol vous assistez à des spectacles de magie, de close up.

Un spectacle interactif plein d'humour et totalement bluffant.

Un goûter sera servi par un « serveur magicien »

Tarif : 55 €

Départ : 12h35 Gare de Montgeron pour le RER D de 12H43.

**Inscription jusqu'au 25 janvier dans la limite des places disponibles (20 personnes).**

**Lundi 3 mars****Assemblée Générale**

Nous nous retrouverons à l'Astral pour notre assemblée générale suivie d'un repas et d'un moment festif.

D'ores et déjà, nous faisons appel à candidatures pour venir nous rejoindre au sein du conseil d'administration.

Vous recevrez un courrier spécifique en temps utile.

**Mardi 4 mars****Concert de piano**

A 14h30 au Carré d'Art, Joël Meillat se mettra au piano pour notre plus grand plaisir. Participation, libre au profit de la Ligue contre le Cancer. Un pot de l'amitié sera offert à l'issue du récital.

**Jeudi 13 mars****Musée Clémenceau**

Le musée Clémenceau s'est ouvert au public en 1931, au n°8 de la rue Benjamin Franklin, dans le 16ème arrondissement de Paris.

Ce musée, installé dans l'appartement du rez-de-jardin où Georges Clemenceau vécut de 1896 jusqu'à sa mort en 1929, est consacré à la vie et au travail de ce dernier.



Tarif 50 € acompte possible 30 € solde à payer avant le 12 février.

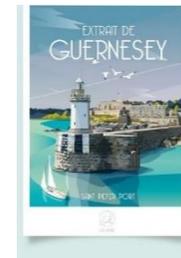
Départ : 10h35 Gare de Montgeron pour le RER D de 10H43.

Inscription jusqu'au 30 janvier dans la limite des places disponibles (20 personnes).

**Voyage Jersey/Guernesey (suite)**

**Jour 2 :** Saint-Malo - Guernesey - Petit déjeuner puis départ pour le port maritime. Durée de la traversée 2h, départ matinal en fonction des marées.

Arrivée à Guernesey. Tour de l'île en car avec guide francophone. Déjeuner, puis visite de la maison de Victor Hugo, ensuite temps libre. L'hôtel se trouve en plein centre animé et commerçant de St Peters. Diner et nuit.



**Jour 3 :** Guernesey-Jersey - Petit déjeuner à l'hôtel puis départ pour la traversée maritime vers le port de St Hélier durée de la traversée 2h. Arrivée à Jersey, diner et nuit à l'hôtel situé en plein centre de St Hélier à 5mn des plus belles plages.

**Jour 4 :** Petit-déjeuner puis départ pour le tour de l'île en car commenté en français. Port de Gorey, grève de Lecq, phare de Corbière etc. Déjeuner en cours de route. Diner et nuit à l'hôtel.

**Jour 5 :** Petit déjeuner suivi d'une visite guidée à pied à travers les rues de la capitale de Jersey. Déjeuner et temps libre, puis transfert de l'hôtel au port de St Hélier, traversée vers le port de Carteret (durée 1h10) arrivée à Carteret et transfert à St Lo (70km). Diner et nuit.



**Jour 6 :** Petit déjeuner et départ pour une visite du centre-ville durée 2h, départ à Carentan les Marais pour une croisière commentée avec déjeuner (durée 3h).

Découverte des Marais du Cotentin, de la vallée de la Taute, et des us et coutumes du marais ainsi que de l'histoire des parachutistes de Graignes. Après la croisière retour sur Montgeron.



**Tarif sur la base de 20 à 29 personnes : 2098 € (supplément chambre seule 495€).**

Compris les transports, les traversées maritimes, les hébergements, les visites et entrées les repas du jour 1 au jour 6, les assurances annulation, bagages, assistance rapatriement, interruption de voyage, la Covid. Les pochettes de voyage, étiquettes et programme. Une accompagnatrice.

**Passeport valide obligatoire.**

Inscription jusqu' au 20 janvier 2025 avec un acompte de 630 € à l'ordre de ALBA VOYAGES.

Mercredi 18 juin

Safari et Zoo de Thoiry



Adieu métros, bitume et bouchons interminables. Offrez-vous un safari à 40 min de la jungle parisienne. Le matin, c'est ici, sur 8 km, que votre safari débute et au cours duquel les animaux de la réserve observeront, intrigués, votre véhicule. Vous découvrirez la faune sauvage en pleine liberté.

Après un repas pris sur place, vous visiterez à pied le zoo. (Durée environ 2 heures.)

Tarif 135 € acompte possible 40 €. Solde à payer avant le 18 mai.

Départ 7h00 devant Super U - 7h05 - Centre commercial La Forêt.

Inscription jusqu'au 30 avril dans la limite des places disponibles (20 personnes)

Du 22 au 27 juin

Voyage Jersey / Guernesey

SAINT-MALO - GUERNESEY - JERSEY - SAINT-LO



Jour 1 : Montgeron-Saint-Malo 430 km - Départ 7h en car de grand tourisme pour Saint-Malo. Arrêt pour le déjeuner, arrivée à Saint Malo (prise en charge des bagages) jusqu'à l'hôtel. Visite guidée de St Malo. Dîner et nuit.

(Suite page 9)

Dimanche 23 mars

Spectacle Bernhardt



« L'extraordinaire destin Bernhardt »  
Spectacle au théâtre du Palais-Royal à Paris.

La vie de la première actrice nationale, celle qu'on nomma «la divine Sarah Bernhardt», celle qui dormait dans un fauteuil et fascinait les hommes et les animaux, fit un pacte avec un prince, traversa deux guerres, claqua la porte de la Comédie Française et partit jusqu'au far West... Tout cela avec une énergie et un engagement sans faille, sa devise, « Quand-même ! ».

Tarif : 60 € -

Départ 13h35 Gare d'Orléans. RER D de 13h43.

Inscription jusqu'au 15 mars dans la limite des places disponibles. (20 places).

Jeudi 10 avril

Musée de la marine

En raison du succès lors de la précédente visite, nous avons décidé de reprogrammer cette sortie pour satisfaire les demandes.

C'est un nouveau musée que le public découvre. Les portes s'ouvrent sur un lieu vivant, porteur de savoirs et d'émotions grâce à un parcours multi sensoriel et innovant. Un lieu pensé pour tous, du néophyte au passionné de mer et de marine. Un lieu qui veut prouver qu'on peut être connecté aux océans, même en étant au cœur de Paris.

Il vous est proposé une visite commentée du musée qui sera suivie d'un déjeuner sur place au restaurant Monument Café.



Tarif : 60 € - acompte possible 30 € Solde à payer avant le 8 mars.

Départ 8h50 devant Super U - 9h01 Centre Commercial La Forêt.

Inscription jusqu'au 8 mars dans la limite des places disponibles (20 personnes)

## Mercredi 14 mai

## Château de Rambouillet

Découvrir l'histoire du château, c'est entrer dans l'intimité de l'un des séjours favoris des princes, rois et présidents depuis près de six siècles. Mais le château de Rambouillet est avant tout connu pour son histoire récente. Celle de l'occupation présidentielle.'

Jalousement tenus secrets pendant de nombreuses années, certains espaces privés ouvrent peu à peu au public, levant le voile sur les secrets de leur histoire. Saviez-vous, par exemple, que plus de la moitié des présidents de la République ont séjourné ici ?

Tout commence en 1895 lorsque Félix Faure, président sous la III<sup>e</sup> République, décide de faire de Rambouillet une résidence estivale. Véritable havre de paix, le lieu est idéal pour combiner vie de famille et rencontres diplomatiques de haut vol.



Programme de la journée : le matin visite guidée de la bergerie, déjeuner au restaurant. L'après-midi visite guidée de la laiterie de la Reine, la chaumière aux coquillages, puis visite guidée du château et d'une partie des jardins.

*Sortie non adaptée aux personnes à mobilité réduite. Prévoir montées et descentes de marches pour accéder aux différentes pièces du château et déplacement à pied entre la laiterie et la chaumière.*

Tarif : 115 € - acompte possible 35€ Solde à payer avant le 14 avril.

Départ 7h30 devant Super U - 7h35 Centre Commercial La Forêt.

**Inscription jusqu'au 26 avril dans la limite des places disponibles (25 personnes).**

## Vendredi 30 mai

## Une journée à Sancerre



Au centre d'un vignoble réputé et en bordure de Loire, l'ancienne citadelle de Sancerre couvre l'une des collines de la rive berrichonne du fleuve.

Dès l'époque carolingienne un petit village à flanc de coteau, groupé autour de l'église Saint-

Romble, fut nommé par déformation populaire du même mot, Saint-Céré, qui donnera Sancerre.

Aujourd'hui, Sancerre demeure une cité où il fait bon vivre et qui se découvre toujours avec beaucoup de plaisir à travers ses petites rues moyenâgeuses, étroites et pittoresques, aux noms qui chantent.

Le matin, visite guidée pédestre de la ville puis découverte de la maison des Sancerre suivie de la dégustation d'un Sancerre.

Déjeuner au restaurant, l'après-midi, visite d'une chèvrerie avec dégustation de Chavignol et visite guidée du château de Buranlure., ancienne petite place forte du Berry. Le château a été maintenu dans son état du 17<sup>ème</sup> siècle et est resté dans la même famille depuis 1769.

Tarif 170 € acompte possible 50 € Solde à payer avant le 30 avril.

Départ 7h00 devant Super U - 7h05 - Centre commercial La Forêt.

**Inscription jusqu'au 12 avril dans la limite des places disponibles (25 personnes).**